

MAINTIEN ET ACTUALISATION DES COMPÉTENCES DU SAUVETEUR SECOURISTE DU TRAVAIL

RÉF. SST/S/MAC/2026/V4



Lieu

Torcy
Autre



Tarif

140 €HT
Sur devis

Modalités et délai d'accès

Selon financement : minimum 24h
Signature d'une convention.



Durée

7 heures



Prérequis

Être sauveteur
Secouriste du Travail



Effectif

4 à 10 participants



Public

Personnel ayant
suivi une formation
initiale SST



Référent pédagogique

Marie Bera / Directrice
Formatrice en
Prévention des
Risques Professionnels,
habilitée par l'INRS
06 88 81 29 05
marie.bera@prev-it.com

Objectifs opérationnels

- Maintenir et actualiser les compétences des SST :
 - Être capable d'intervenir face à une situation d'accident du Travail.
 - Être capable de mettre en application ses compétences de SST au service de la prévention des risques professionnels dans son entreprise.

Moyens pédagogiques, techniques et d'encadrement

- Formation à dominante pratique.
- Mannequins, diaporama projeté, paperboard, exercices pratiques.
- Un aide-mémoire Sauvetage Secourisme du Travail de l'INRS sera distribué à chaque apprenant.
- Organisme de formation habilité SST niveau 1 par le réseau prévention de l'Assurance Maladie-Risques professionnels/INRS disposant d'un formateur SST certifié par l'INRS.

Évaluation et validation

- La présence du stagiaire sur l'intégralité de la formation est un point incontournable pour la validation de celle-ci.
- Deux épreuves certificatives :
 - Intervention sur une situation d'accident simulée.
 - Questionnement simple portant sur les compétences du SST en matière de prévention.
- Remise d'une attestation individuelle de fin de formation.
- Délivrance d'un certificat de formateur SST valable 24 mois, renouvelable par un maintien et actualisation des compétences (MAC) de 7h.

Contenu



Présentation de la formation : participants et attentes, objectifs, programme et organisation.

- Partage d'expériences depuis la formation initiale.
- Rappel des notions de base en prévention des risques professionnels.

Protéger

- Recherche des risques persistants : électrisation, écrasement, incendie ou explosion, asphyxie.
- Suppression du danger ou dégagement d'urgence de la victime.

Examiner

- Observer l'état des fonctions vitales.
- Reconnaître et apprécier les signes d'une détresse vitale.

Faire alerter

- Organisation des secours dans l'entreprise.
- Organisation des secours publics.

Secourir

- Rappel des gestes et conduites à tenir devant une victime qui :
 - Saigne abondamment,
 - S'étouffe,
 - Se plaint de malaise,
 - Se plaint de brûlures,
 - Se plaint d'une douleur empêchant certains mouvements,
 - Se plaint d'une plaie qui ne saigne pas abondamment,
 - Ne répond pas mais elle respire,
 - Ne répond pas et ne respire pas.

Bilan de formation : tour de table, évaluation de la formation, atteinte des objectifs pour chacun, axes d'amélioration, suggestions, remise des attestations.



Déficience motrice



Déficience motrice (amputation)



Allergies



Maladies invalidantes



Maladies cardio-vasculaires



Déficience auditive



Déficience visuelle



Personne à mobilité réduite

Prenez contact avec le responsable pédagogique de l'organisme de formation qui étudiera votre situation et les possibilités d'accessibilité.

Voir le programme complet sur prev-it.com